

Réf: Dossier 430090

## Avis de constitution

### SOCIETE « SIG CONSTRUCTION »

Siège Abidjan-Commune: Cocody-Quartier: Angré  
7ème tranche, Lot 3319, Ilot 232 BIS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 27/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIG CONSTRUCTION »

Objet :  
BATIMENT  
ETUDE TOPOGRAPHIQUE  
GROS ŒUVRE ET FINITION  
PLAN ARCHITECTURAL  
PLAN STRUCTURE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan-Commune: Cocody-Quartier: Angré  
7ème tranche, Lot 3319, Ilot 232 BIS

Dirigeant(s) M ALNWYHI OMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09610 du 11/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56143/GTCA/RC/2025 du 11/09/2025

